

**Bilan des inventaires naturalistes
de la réserve naturelle Denis-le-Camus
(Emerainville, 77)**

Année 2014



Association R.E.N.A.R.D.

Local : Le Bois Briard, 3 rue des Aulnes 77680 ROISSY-EN-BRIE

 01 60 28 03 04

Site Internet : [http : www.renard-nature-environnement.fr](http://www.renard-nature-environnement.fr)

Mél : association-renard@orange.fr



Table des matières

1. Introduction	5
2. L'avifaune	7
1.1. Les oiseaux diurnes	7
1.2. Les oiseaux nocturnes	8
Les inventaires des rapaces nocturnes	8
La mise en place de nichoirs pour les rapaces nocturnes	9
3. Les mammifères	9
3.1. Les grands mammifères.....	9
3.2. Les chiroptères	10
4. Les lissamphibiens et les reptiles	10
4.1. Les lissamphibiens	10
4.2. Les reptiles	11
5. Les invertébrés	12
5.1. Les lépidoptères.....	12
5.2. Les arachnides	12
6. La flore.....	13
6.1. La prairie	13
6.2. L'ormie	15
6.3. La chênaie-charmaie.....	15
6.4. La hêtraie gérée	16
6.5. La hêtraie-chênaie	16
6.6. La peupleraie	17
6.7. La mare des douves	17
6.8. Le compost	17
6.9. La prairie agricole	18
6.10. Les bryophytes	18
7. Sensibilisation à l'environnement dans la réserve.....	19
7.1. Les ruches.....	19
7.2. Les animations mises en place dans la réserve.....	19
8. Conclusion.....	21

Table des annexes

I. Listes des espèces faunistiques inventoriés dans la réserve en 2014.....	22
Les oiseaux.....	22
Les mammifères	26
Les amphibiens.....	27
Les invertébrés	27
II. Liste des espèces floristiques recensées dans la réserve en 2014.....	29
La prairie	29
L'ormaise	31
La chênaie-charmaie.....	33
La Hêtraie.....	35
La hêtraie-chênaie	36
La peupleraie.....	38
La mare des douves.....	39
Le compost.....	40
La prairie agricole	40
Les bryophytes	41
III. Plan des plaques à reptiles disposées dans la réserve Denis-le-Camus.	42
IV. Plan des transects pour l'inventaire botanique.....	43
V. Nombres d'oiseaux observées en fonction des points d'écoute et des espèces ...	44
VI. Nombres d'oiseaux observées en fonction des dates d'inventaires et des espèces	45

Table des photos

Photo 1 : cavités dans les tilleuls de la butte de la glacière.	8
Photo 2 et Photo 3 : fabrication et installation des nichoirs à Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>)	9
Photo 4: DES MARCASSINS DANS LA RESERVE, 22 JUILLET 2014.	9
Photo 5 : Abri à chiroptère posé le 28 octobre 2014 en face du verger.....	10
Photo 6 : piège d’Ortmann posé le 29 avril 2014 dans la mare des douves.	11
Photo 9 : un Procris (<i>Coenonympha pamphilus</i>) en lisière de forêt.	12
Photo 10 : L’Ecaille tigrée (<i>Spilosoma lubricipeda</i>).....	12
Photo 11 : La prairie fauchée à l’entrée de la réserve.	13
Photo 12 ET Photo 13 : le verger avant et après la fauche.	15
Photo 14 : La hêtraie-chênaie, au nord de la réserve.....	16
Photo 15 : la Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>) en fleur.....	17
Photo 16 : la prairie agricole après avoir été exploitée.....	18
Photo 17 et Photo 18 : <i>Polytrichastrum formosum</i> et <i>Brachythecium rutabulum</i>	19
Photo 7 et Photo 8 : les Abeilles domestiques ainsi que les ruches installées en 2014.	19

Table des tableaux

Tableau 1 : nombre d’espèces d’oiseaux inventoriées en fonction de la date.	7
Tableau 2 : nombre d’espèces d’oiseaux inventoriées en fonction du point d’écoute.	7
Tableau 3 : date des inventaires botaniques	13

Table des figures

Figure 1 : pluviométrie habituelle et relevés 2014 de Paris (source : MeteoFrance)	11
--	----

1. Introduction

Comme chaque année, depuis 2005, l'association R.E.N.A.R.D. a réalisé des inventaires naturalistes – faunistiques et floristiques – dans la réserve naturelle Denis-Le-Camus.

Les protocoles mis en place et décrits dans les rapports précédents ont été reconduits. Les dates de relevés sont indiquées dans le tableau page suivante.

Des données opportunistes, obtenues lors d'animations ou de visites du site par des membres de l'association, ont permis de contacter certaines espèces difficiles à inventorier et confirment ainsi leurs présences.

Les inventaires ont été réalisés par les bénévoles de l'association ainsi que des habitants d'Emerainville qui ont désiré s'initier à l'ornithologie, ainsi que par les salariés du R.E.N.A.R.D: BOULIERE Léa, CHIPEAU Chantale, FERET Anneli, HAZAR Catherine, LARBOUILLAT Annick, LE CALVEZ Vincent, MASLIA Marie, MATHIS Michel, PLUVINET Christelle, TRONÇON Sophie, RODRIGUEZ Albino, ROY Philippe, VARGAC Marianne. L'association remercie également David HAPPE, pour l'identification des bryophytes.

Les résultats seront présentés par groupe d'espèces.

Dates des suivis naturalistes à réaliser dans la Réserve Naturelle Denis-le-Camus

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Oiseau diurne	X	X	X	X / semaine			X	X	X	X	X	X
Oiseau nocturne			Mi-X	Deb-X								
Chiroptère												
<i>Parcours nocturne</i>						X	Deb-X	Fin-X	X			
<i>SM2</i>						X			X			
Amphibien												
<i>Parcours nocturne</i>				X	X							
<i>Piège d'Ortmann</i>					X			X	X			
Reptile		X passage en même temps que les autres inventaires										
Rhopalocère					X	X	X	X				
Odonate						X entre 1-15	X entre 15-30	X entre 1-15				
Orthoptère							X entre 20 juil.-15 août		Deb-X			
Pot piège	Pose des pièges avant la 3ème semaine d'avril				X	X (+retrait des pièges)						
Piège intersection												
Suivi botanique				X	X	X	X			X		

Légende :

X

 1 passage

Deb-X	1 passage en début de mois
Fin-X	1 passage en fin de mois
Mi-X	1 passage en milieu de mois

2. L'avifaune

1.1. Les oiseaux diurnes

Les inventaires ornithologiques ont été suivis par les deux ornithologues de l'association : Anneli FERRET et Vincent LE CALVEZ.

48 espèces ont été inventoriées en 2014 (voir annexe I) contre 53 en 2013. Les espèces absentes en 2014 sont notamment le Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*), le Gobbemouche gris (*Muscicapa striata*), l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), la perdrix grise (*Perdix perdix*), le Pinson du nord (*Fringilla montifringilla*) et le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*).

4 espèces ont été observées alors qu'elles n'étaient pas présentes les années précédentes : la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*), le Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*) et le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*).

En tout, 7 inventaires ont été réalisés entre janvier et décembre 2014. En moyenne 26 espèces ont été observées avec un minimum de 21 en septembre et un maximum de 33 en décembre. La répartition des espèces en fonction de la date se trouve en annexe VIII.

TABLEAU 1 : NOMBRE D'ESPECES D'OISEAUX INVENTORIEES EN FONCTION DE LA DATE.

	29/01/ 2014	30/05/ 2014	08/07/ 2014	02/09/ 2014	25/09/ 2014	12/11/ 2014	20/12/ 2014	Total
Nombre d'espèces inventoriées	27	29	25	21	22	24	33	48

Un maximum d'espèce a été observé au point d'écoute trois. 36 espèces ont été recensées. La variété des habitats de ce point a favorisé cette diversité : les douves, la haie, le potager, la forêt offrent un panel d'habitats important.

Les points d'écoute avec un minimum d'espèces sont les points 6 et 8 avec 19 et 20 espèces différentes. Ce sont des milieux strictement forestiers qui tendent à se fermer.

La répartition des espèces en fonction des points d'écoute se trouve en annexe VII.

TABLEAU 2 : NOMBRE D'ESPECES D'OISEAUX INVENTORIEES EN FONCTION DU POINT D'ECOUTE.

Point d'écoute	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	total
Nombre d'espèces inventoriées	23	26	36	21	27	20	24	18	22	19	48

Les Etourneaux sansonnets (*Sturnus vulgaris*) ainsi que les Pigeons ramiers (*Columba palumbus*) sont très présents dans la réserve tout au long de l'année. Le cortège de mésanges reste lui aussi très courant avec quatre espèces recensées : la Mésange charbonnière (*Parus major*), la Mésange bleue (*Parus caeruleus*), la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) et la Mésange nonette (*Parus palustris*).

Certaines espèces communes, comme le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) ou le Moineau domestique (*Passer domesticus*), étaient moins présentes que les années précédentes.

En ce qui concerne la famille des picidés, ils sont bien représentés. Quatre espèces sont inventoriées en 2014. Les deux espèces les mieux représentées sont le Pic vert (*Picus viridus*) et le Pic épeiche (*Dendrocopos major*). Le Pic mar (*Dendrocopos medium*) a également été recensé cette année ainsi que le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*). En revanche, le Pic noir (*Dryocopus martius*) n'a pas été observé pendant les inventaires en 2014 bien qu'il ait été entendu plusieurs fois les années précédentes.

Quelques oiseaux d'eau ont élu domicile dans les douves comme la Galinule Poule-d'eau (*Gallinula chloropus*) et le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*). Le Héron cendré (*Ardea cinerea*) et le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) ont également été observés ponctuellement à proximité de l'eau.

La perruche à collier, espèce non indigène et invasive, a été recensée plusieurs fois durant les inventaires. Sa présence est à surveiller. Quand elles sont trop nombreuses, des observations tendent à montrer qu'elles ont tendance à prendre les niches écologiques des passereaux communs tels que les Sittelles torchepot (*Sitta europaea*) ou les mésanges.

Enfin, deux espèces sont classées « Vulnérables » sur la liste rouge régionale des oiseaux d'Ile-de-France. Il s'agit de la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) et du Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*).

Certaines espèces forestières typiques non pas été inventoriées cette année alors que le site leur semble favorable. Il s'agit du Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), du Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) et du Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*). Leur présence sera recherchée lors des prochains inventaires.

1.2. Les oiseaux nocturnes

Les inventaires des rapaces nocturnes

Un inventaire nocturne a été effectué le 21 mars 2014. Les quatre points définis dans le protocole (voir annexe I) ont été respectés. Chaque point a donc fait l'objet de dix minutes d'écoute.



PHOTO 1 : CAVITES DANS LES TILLEULS DE LA BUTTE DE LA GLACIERE.

Trois individus ont été contactés au point d'écoute n°2. Il s'agissait de deux mâles et d'une femelle de Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Cette espèce s'était reproduite en 2009 dans la réserve naturelle Denis-le-Camus et avait donné naissance à 5 jeunes.

Malgré la présence de Chouettes hulottes mâles et femelles en 2014, aucune trace de nidification n'a été observée. Les habitats favorables à leurs reproductions (cavités) sont pourtant présents, notamment sur la butte de la glacière présumée au sud de la réserve. L'intensification des inventaires devrait permettre d'affiner les connaissances en matière de rapace nocturne.

La mise en place de nichoirs pour les rapaces nocturnes

Cette année encore, le public a été mis au cœur de la protection de l'avifaune.

Le 2 juillet 2014, deux nichoirs à Chouette hulotte (*Strix aluco*) ont été construits et placés dans le cadre des citizen's day de l'entreprise Cosmetic activ Paris, située à Croissy-Beaubourg.

Huit de leurs employés ont été sensibilisés sur le rôle de la chouette et sur sa préservation. Ils ont assemblé les planches des nichoirs et les services techniques de la commune nous ont rejoints pour les placer sur les vieux arbres de la réserve.



PHOTO 2 ET PHOTO 3 : FABRICATION ET INSTALLATION DES NICOIRS A CHOUETTE HULOTTE (*STRIX ALUCO*)

Le suivi des nichoirs les prochaines années permettra d'évaluer l'efficacité de cette action.

3. Les mammifères

3.1. Les grands mammifères



PHOTO 4: DES MARCASSINS DANS LA RESERVE, 22 JUILLET 2014.

En 2014, les mammifères étaient très présents dans la réserve.

Les grands mammifères ont régulièrement été contactés, notamment lors des inventaires oiseaux qui se déroulaient tôt le matin où lors de l'exploration des zones non fauchées (verger). Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) a été vu plusieurs fois en petits groupes de 3 ou 4 individus, composés de mâles et de femelles. Le sanglier (*Sus scrofa*) a également été observé. Par deux

fois, une femelle et ses petits ont été aperçus.

Le Renard roux (*Vulpes vulpes*) a lui aussi été contacté une fois cette année dans la prairie cultivée. Il se déplaçait vers la chênaie-charmaie.

L'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) a été observé plusieurs fois lors des inventaires. Il se reproduit très certainement dans la réserve.

3.2. Les chiroptères



PHOTO 5 : ABRI A CHIROPTERE POSE LE 28 OCTOBRE 2014 EN FACE DU VERGER.

Aucun inventaire chiroptère n'a pu être réalisé cette année.

Pour favoriser leur maintien, un gîte à chauve-souris destiné à l'hibernation a été installé en face du verger le 28 octobre 2014. Une affiche pédagogique a également été mise en place.

4. Les lissamphibiens et les reptiles

4.1. Les lissamphibiens

Des inventaires batracologiques ont été réalisés dans la réserve naturelle Denis-le-Camus :

- des inventaires diurnes avec piégeage le 30 avril 2014 et 23 mai 2014 ;
- un inventaire nocturne le 21 mars 2014.

L'inventaire nocturne s'est déroulé le 21 mars 2014 autour de la mare des douves. Deux espèces ont été contactées : le triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) mâle et des grenouilles de la famille des grenouilles brunes.



Un piège d'Ortmann a de nouveau été utilisé le 30 avril et le 23 mai 2014 dans la mare des douves. A nouveau le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) a été inventorié : 3 individus femelles ont été piégés.

Aucune larve de triton n'a été observée cette année. Des têtards de grenouilles, dont l'espèce n'a pu être identifiée, ont été observés lors des deux inventaires. Ce qui confirme la reproduction des amphibiens sur le site.

PHOTO 6 : PIEGE D'ORTMANN POSE LE 29 AVRIL 2014 DANS LA MARE DES DOUVES.

La faible pluviométrie du début du printemps : 12,4 mm en mars, a entraîné des niveaux d'eau assez bas tant dans les douves que dans les mares. D'ailleurs, les mares forestières étaient à sec toute l'année. Cette caractéristique n'a pas été favorable à la présence et à la reproduction des amphibiens.

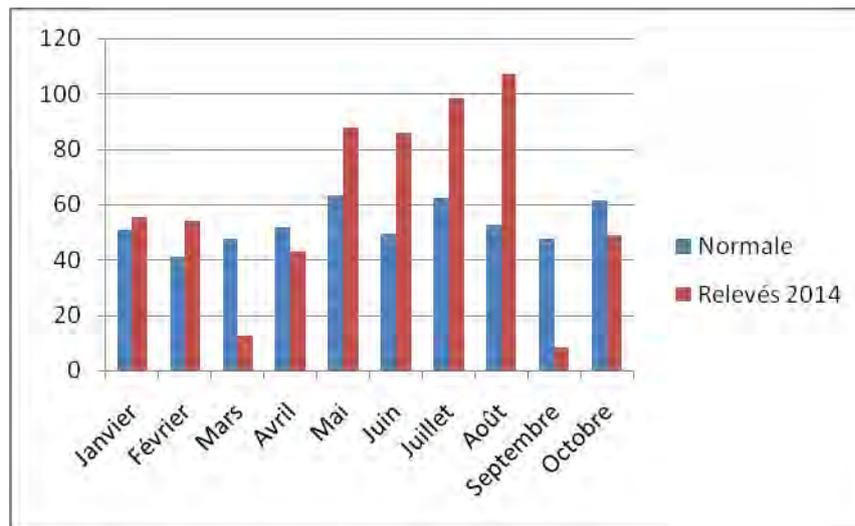


FIGURE 1 : PLUVIOMETRIE HABITUELLE ET RELEVES 2014 DE PARIS (SOURCE : METEOFRANCE)

4.2. Les reptiles

Aucun reptile n'a pu être observé cette année. Les plaques à reptiles ont toutes disparu sous la végétation (ronces principalement). Une recherche de ces plaques a été menée sans succès faute de localisation précise. Le seul plan existant (voir annexe III) ne donne pas une position précise, d'autant plus que les plaques sont recouvertes par les ronces.

L'observation aléatoire de reptiles étant difficile, il n'y a pas de données concernant ce groupe d'espèces cette année. L'intensification des visites sur le terrain devrait permettre d'augmenter les données.

5. Les invertébrés

5.1. Les lépidoptères

Un inventaire des rhopalocères a été effectué le 25 juin 2014.

Les observations ont été réalisées principalement dans la prairie en face du château, dans le verger et à la croisée de l'étoile. Un filet a été utilisé pour capturer les espèces et les identifier, avant de les relâcher. Il n'y a pas eu de comptage des individus.



PHOTO 7 : UN PROCRIS (*COENONYMPHA PAMPHILUS*) EN LISIÈRE DE FORÊT.

Parmi les onze espèces inventoriées (voir annexe I), aucune n'était protégée. Elles sont toutes classées en « préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge des rhopalocères de France rédigée en 2012.

Le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) était très présent dans la prairie. Les plantes hôtes de sa chenille sont des poacées, très présentes dans les milieux ouverts et les imagos apprécient particulièrement les centaurées, elles aussi observées sur le site.



PHOTO 8 : L'ÉCAILLE TIGRÉE (*SPILOSOMA LUBRICIPEDA*)

Un hétérocère (papillon dit de nuit) a été observé de façon aléatoire au cours des autres sorties dans la réserve naturelle Denis-le-Camus. Il s'agissait de l'Écaille tigrée (*Spilosoma lubricipeda*).

5.2. Les arachnides

Deux espèces ont été repérées en 2014, les mêmes qu'en 2013 : une Argiope (*Argiope bruennichi*) et une Araignée crabe (*Misumena vatia*).

Ces observations se sont faites de manière aléatoire lors des inventaires botaniques. Aucun inventaire poussé des arachnides n'a été effectué.

6. La flore

Trois inventaires botaniques ont eu lieu en 2014 au printemps, en été et à l'automne. Les six transects définis (voir annexe IV) ont été inventoriés au printemps et à l'été 2014. Seul quatre des transects : la prairie, le verger, la hêtraie-chênaie et la hêtraie ont été observés en automne.

Le transect de la friche ne peut plus être inventorié depuis que les jardins potagers ont été aménagés.

En complément du protocole, trois autres sites ont été inventoriés au printemps : la mare des douves, la prairie agricole et le compost. Ces différents milieux sont cartographiés en annexe X. Les transects y sont aussi indiqués.

Voici les dates d'inventaires botaniques de la réserve Denis-le-Camus :

TABLEAU 3 : DATE DES INVENTAIRES BOTANIQUES

Prairie	06/05	17/07	02/09
Verger – ormaie	06/05	17/07	02/09
Hêtraie-chênaie non gérée	09/05	17/07	05/09
Chênaie-charmaie non gérée	09/05	23/07	
Hêtraie gérée	09/05	23/07	05/09
Peupleraie	23/04	09/05	23/07
Mare des douves	23/07		
Compost	17/07		
Prairie agricole	15/09		

Tous les résultats des inventaires sont donnés en annexe II.

6.1. La prairie



PHOTO 9 : LA PRAIRIE FAUCHEE A L'ENTREE DE LA RESERVE.

La prairie est le milieu le plus diversifié de la réserve Denis-le-Camus : 57 espèces ont été inventoriées.

Il s'agit pour la plupart d'espèces de la strate herbacée poussant en milieu ouvert. Le cortège floristique, typique des milieux prairiaux, est maintenu par la fauche tardive effectuée cette année en octobre.

Des jeunes arbres poussent également (*Acer pseudoplatanus*, *Acer campestre*, *Fraxinus excelsior*, *Quercus robur*) mais leurs croissances sont limitées par la fauche annuelle.

Il est possible de mettre l'accent sur trois espèces de par leurs statuts UICN et leurs statuts de protection :

Cirsium tuberosum	Cirse bulbeux	RE	En fleur
-------------------	---------------	----	----------

Sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France, *Cirsium tuberosum* (Cirse bulbeux) est classé en RE, autrement dit « espèce éteinte en Ile-de-France ».

Sa présence est cependant avérée sur le site de l'INPN – site du Muséum National d'Histoire Naturelle répertoriant toutes les espèces en France et indiquant leur répartition, la réglementation et la protection qui les concerne – qui classe cette espèce en « présence probable » en Seine-et-Marne.

Il s'agit donc d'une espèce peu fréquente dans la région. Sa présence dans la réserve est donc à confirmer les années suivantes afin d'améliorer les connaissances sur la répartition de cette espèce.

Galium glaucum	Gaillet glauque	CR
----------------	-----------------	----

Galium glaucum (Gaillet glauque) fait partie des quatre espèces de Gaillet inventoriées dans la prairie.

Il est classé en CR « en danger critique d'extinction » et mérite donc une attention particulière. Il n'est cependant pas protégé.

Scabiosa canescens	Scabieuse blanchâtre	EN	Liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France	En fleur
--------------------	----------------------	----	--	----------

Scabiosa canescens (Scabieuse blanchâtre) est classé EN « en danger d'extinction » sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France. Elle apparaît aussi sur la liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France du 11 mars 1991 :

« sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Ile-de-France, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées. »

Sa présence implique le maintien d'une gestion particulière de la réserve et notamment de la fauche de la prairie.

La gestion devra aussi composer avec une autre espèce : *Solidago canadensis* (Tête d'or). Cette espèce invasive se développe plutôt bien dans la prairie. Pour lutter contre cette plante, il faut stopper son développement et donc sa reproduction en fauchant la prairie une première fois en juillet sur les zones de fortes présences.

En ce qui concerne les pieds de Tête d'or isolés ou les zones de présence d'espèces protégées, il faudrait couper ou les casser manuellement les pieds.

6.2. L'ormaise



PHOTO 10 ET PHOTO 11 : LE VERGER AVANT ET APRES LA FAUCHE.

Les ormes plantés par le CEMAGREF sont en partie touchés par la graphiose. Un relevé des arbres morts, malades ou en bon état sanitaire devrait être réalisé en 2015 afin de faire le bilan de cette action.

Concernant les pommiers, des pieds de haute tige ont été plantés pour remplacer les pieds morts suite à la taille des branches. Il reste cependant de nombreux arbres morts qu'il conviendrait de remplacer.

La diversité de la strate herbacée de l'ormaise est proche de la prairie et les espèces repérées sont similaires. 41 espèces ont été inventoriées.

Des arbrisseaux s'y retrouvent, notamment, en plus de ceux retrouvés dans la prairie, le Petit Orme (*Ulmus minor*) et le Saule marsault (*Salix caprea*). Leurs développements sont stoppés par la fauche annuelle.

A noter la présence de Porcelle glabre (*Hypochaeris glabra*), classée VU « vulnérable » sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France. Sur le site de l'I.N.P.N., elle est classée dans « présence probable » en Seine-et-Marne.

Deux espèces invasives sont présentes dans l'ormaise : le Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*), et la Tête d'or (*Solidago canadensis*). Cette dernière se retrouve sur plusieurs sites et il conviendrait d'essayer de stopper son développement en la fauchant avant la formation des fleurs.

6.3. La chânaie-charmaie

Peu d'évolution sont à noter dans la Chânaie-Charmaie depuis ses dernières années.

Le peuplement se rapproche du climax chânaie-charmaie. Les chênes (*Quercus robur*) et *Quercus petraea*) et les charmes (*Carpinus betulus*) sont bien présents sur la parcelle. Ils sont accompagnés d'érables (*Acer campestre* et *Acer pseudoplatanus*), d'ormes champêtres (*Ulmus minor*), d'ormes de montagne (*Ulmus glabra*), d'ormes hybrides, de Noisetier (*Corylus avellana*) et d'aubépines (*Crataegus monogyna*) notamment.

La strate herbacée est elle-même typique du milieu forestier. Des espèces communes : la Cirsée de Paris (*Circaea lutetiana*), le Muguet (*Convallaria majalis*), la Benoite commune (*Geum urbanum*) et le lierre grimpant (*Hedera helix*) sont présentes.

Aucune espèce n'est protégée et toutes sont classées en LC « préoccupation mineure ». Ce milieu est intéressant pour sa diversité.

Deux espèces allochtones sont présentes : le Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*) et le Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudoacacia*) au stade de jeunes pousses. Il convient de surveiller le développement de ces espèces.

6.4. La hêtraie gérée

26 espèces ont été inventoriées dans le transect de la hêtraie. C'est l'un des milieux les plus pauvres en biodiversité, conséquence de l'exploitation des hêtres, même si celle-ci n'est plus d'actualité. Leurs houppiers imposants bloquent la lumière et empêchent ainsi les autres plantes de se développer.

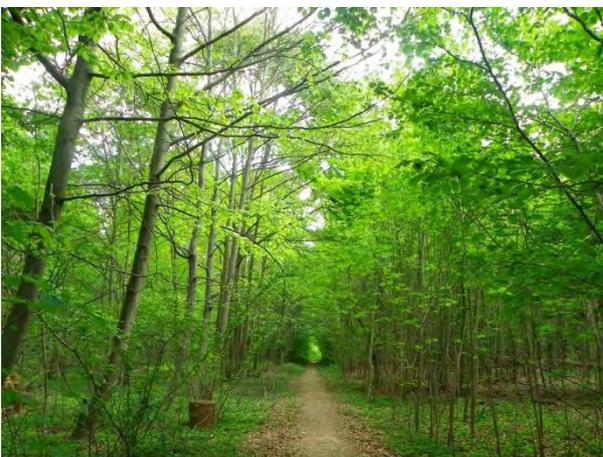
Seules trois espèces d'arbres s'y retrouvent au stade adulte : le Charme (*Carpinus betulus*), le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Hêtre (*Fagus sylvatica*). Ce dernier reste majoritaire.

Des jeunes pousses d'autres espèces se retrouvent cependant : des touffes d'érables (*Acer pseudoplatanus* et *Acer platanoides*), des chênes dont le Chêne rouge d'Amérique et du Tilleul (*Tilia cordata*). Quelques arbustes sont aussi présents : l'Aubépine à un style (*Crataegus laevigata*), le Groseiller rouge (*Ribes rubrum*) et le Troëne (*Ligustrum vulgare*). Leurs présences sont cependant sporadiques et le sol est, d'une manière générale, nu.

D'ailleurs la strate herbacée est très peu diversifiée avec seulement cinq espèces : la Violette des chiens (*Viola canina*), la Cirsée de Paris (*Circaea lutetiana*), la Benoite commune (*Geum urbanum*), le Ronce bleue (*Rubus caesius*) et la Ronce commune (*Rubus fruticosus*).

Aucune espèce protégée n'a été observée dans la hêtraie.

6.5. La hêtraie-chênaie



Le cortège floristique de la hêtraie-chênaie ressemble beaucoup à celui de la chênaie-charmaie. 34 espèces ont été repérées.

Il reste des traces de l'aménagement du site en parc de château notamment à travers les espèces présentes : le rhododendron (*rhododendron sp.*) notamment.

Il s'y trouve aussi de nombreux troncs au sol, vestiges de la tempête de 1999. Ils sont favorables à l'installation d'insectes saproxylliques et de champignons.

PHOTO 12 : LA HETRAIE-CHENAIE, AU NORD DE LA RESERVE.

Toutes les strates sont représentées dans ce milieu ce qui en fait un lieu d'accueil idéal pour la faune.

6.6. La peupleraie

Peu d'espèces ont été inventoriées dans la peupleraie cette année : 22 espèces. Aucune d'elles n'est protégée.

Suite à la tempête de 1999, les peupliers, qui avaient été plantés, sont tombés. Actuellement, il ne reste que peu d'arbre debout. Deux espèces de peupliers ont été inventoriées : le Peuplier tremble (*Populus tremula*) et le Peuplier du Canada (*Populus x canadensis*).

Les essences d'arbres qui s'installent sont plutôt le Tilleul (*Tilia cordata*) avec des arbres qui sont repartis après leurs chutes, le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Noisetier (*Corylus avellana*), l'Erable (*Acer campestre* et *Acer pseudoplatanus*) et le Charme (*Carpinus betulus*). La présence du Merisier (*Prunus avium*) peut être notée.

Concernant la strate herbacée, elle ressemble beaucoup à la chênaie-charmaie.

6.7. La mare des douves

La mare des douves a été inventoriée en juillet 2014 lors d'un inventaire botanique : 21 espèces ont été répertoriées.



On y retrouve des plantes inféodées aux milieux humides dont l'Epilobe des marais (*Epilobium palustre*) classée en CR « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France.

Au sein même de la mare, une espèce héliophyte (racines immergées) est bien implantée : l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*). Plusieurs espèces hygrophiles (poussant dans les milieux humides) se sont développées : le Saule marsault (*Salix caprea*), le Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*), l'Epilobe des marais (*Epilobium palustre*) et la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*). Cette dernière est très présente et forme un massif imposant autour de la mare.

PHOTO 13 : LA MENTHE AQUATIQUE (*MENTHA AQUATICA*) EN FLEUR.

Dans la prairie entourant la zone humide, le cortège floristique est le même que dans la prairie, avec la présence de Tête d'or (*Solidago canadensis*) notamment, dont les pieds devraient être cassés avant la floraison.

6.8. Le compost

Un inventaire rapide de la zone de compost a été mené pour mettre en évidence la présence d'une espèce exogène invasive : le Bambou (*Phyllostachys sp.*). Sa présence est très certainement liée aux jardins familiaux dont les utilisateurs laissent sur ce lieu leurs déchets verts dans un but de compostage.

L'emplacement du site de compostage est peut-être à revoir à la vue du risque de développement d'espèces invasives au cœur même de la réserve, proche du verger dont l'écosystème est déjà fragilisé.

La mise en place d'un milieu riche en azote entraîne l'installation d'espèces particulières comme les orties.

6.9. La prairie agricole



L'inventaire de la prairie s'est effectué tardivement lors d'un passage sur le site (en septembre). Une vingtaine d'espèces ont été inventoriées.

Aucune espèce ligneuse ou arbustive n'a été rencontrée du fait de son exploitation annuelle mis à part quelques jeunes pousses de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*).

PHOTO 14 : LA PRAIRIE AGRICOLE APRES AVOIR ETE EXPLOITEE.

Il s'y trouve cependant des espèces non présentes dans les espaces ouverts de la réserve (notamment la prairie et le verger). Parmi eux se trouvent la Carotte sauvage (*Daucus carota*), l'Épilobe à feuilles lancéolées (*Epilobium lanceolatum*) et la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*).

Cet espace, complémentaire de la réserve, mériterait d'être intégré et géré d'une manière plus favorable au développement de la biodiversité.

6.10. Les bryophytes

Certaines bryophytes – c'est-à-dire les mousses – de la réserve ont été identifiées en 2014 grâce à l'aide de David HAPPE, naturaliste à la DREAL Auvergne.

Les mousses sont une source de nourriture importante ainsi qu'un refuge pour la petite faune.

Quatre espèces ont été collectées et identifiées. Cet inventaire permet d'améliorer la connaissance floristique de la réserve et mérite d'être complété les années suivantes.



PHOTO 15 ET PHOTO 16 : *POLYTRICHASTRUM FORMOSUM* ET *BRACHYTHECIUM RUTABULUM*.

7. Sensibilisation à l'environnement dans la réserve

7.1. Les ruches

En 2014, des ruches ont été installées dans la réserve.



PHOTO 17 ET PHOTO 18 : LES ABEILLES DOMESTIQUES AINSI QUE LES RUCHES INSTALLEES EN 2014.

Des animations sur les abeilles et la pollinisation pourront ainsi être organisées en 2015 en partenariat avec l'apiculteur.

Le pollen du Sénéçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*), butiné par les abeilles est impropre à la consommation humaine. Il faut donc surveiller qu'il soit en quantité tolérable si le miel de la réserve est exploité.

7.2. Les animations mises en place dans la réserve

La sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité de la Réserve Naturelle Denis-le-Camus est passée par plusieurs actions :

- les animations à destination des scolaires et du grand public en partenariat avec la maison de l'environnement ;

- La mise en place de nichoirs pour les Chouettes hulottes (*Strix aluco*) et de gîtes pour les chiroptères.
- la participation des émerainvillois aux inventaires, notamment aux inventaires ornithologiques.

Les usagers de la réserve (promeneurs ...) doivent être incités à travers des panneaux ou des rencontres avec les différents acteurs à transmettre leurs observations auprès du R.E.N.A.R.D. ou de la maison de l'environnement afin de les inciter à augmenter les connaissances de leur territoire et de les sensibiliser à la biodiversité.

8. Conclusion

Par sa diversité d'habitats, la réserve Denis-le-Camus accueille une diversité d'espèces végétales et animales remarquable. Chaque année, les inventaires permettent d'observer les espèces connues et méconnues du site.

La gestion différenciée de ces espaces naturels, notamment la fauche tardive des milieux ouverts, ainsi que les actions de favorisation pour la faune (mise en place d'abris) et de la flore (plantation d'orme, entretien du verger), insérée dans un programme de sensibilisation justifie le classement en réserve régional, dont le titre devrait prochainement être demandé.

Sa position entre le bois de Célie et la forêt de Ferrières la place en passage stratégique et en corridor écologique entre ces deux massifs forestiers. Son accessibilité est d'autant plus capitale que la reproduction des grands mammifères en 2014 a été importante.

En 2015, le public sera une fois de plus informé – à travers la Maison de l'Environnement – et associé aux actions de gestion et d'inventaires de la réserve afin d'impliquer la population d'Emerainville dans une action de protection de la biodiversité dans leur commune.

I. Listes des espèces faunistiques inventoriés dans la réserve en 2014.

Les oiseaux

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarques
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	Directive oiseaux : Annexe I, Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	Directive oiseaux : Annexe II et III, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	Directive oiseaux : Annexe II	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarques
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article «3	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	Directive oiseaux : Annexe II	
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarques
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier			
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarques
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	LC	Directive oiseaux : Annexe I, Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	Directive oiseaux : Annexe II	
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	Directive oiseaux : Annexe II et III	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	Convention de Berne : Annexe III, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarques
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple-bandeau	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III, Convention de Bonn : Annexe II	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	Directive oiseaux : Annexe II, Convention de Berne : Annexe III	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	LC	Convention de Berne : Annexe III	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	Convention de Berne : Annexe II, Liste des oiseaux protégés : Article 3	

Les mammifères

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN	Statut de protection	Remarque
<i>Felis catus</i>	Chat domestique	Non renseigné		
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC		

<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC	Convention de Berne : Annexe III	
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC		
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC		

Les amphibiens

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Rana sp.</i>	Grenouille brune sp.			
<i>Triturus vulgaris</i>	Triton ponctué	LC	Listes des amphibiens et des reptiles protégés : Article 3	

Les invertébrés

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Statut UICN*	Remarque
Rhopalocère				
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns		LC	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil		LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris		LC	
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque		LC	
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour		LC	
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave		LC	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis		LC	
<i>Aphantopus hyperanthus</i>	Tristan		LC	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		LC	
Hétérocères				
<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée		/	
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène des Lotiers		/	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Statut UICN*	Remarque
Coléoptères				
<i>Pyrochroa serraticornis</i>	Cardinal rouge			
Hyménoptères				
<i>Bombus lapidarius</i>	Bourdon des pierres			
Dyptères				
<i>Culex pipiens</i>	Moustique			
Orthoptères				
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte			
Arachnides				
<i>Misumena vatia</i>	Araignée crabe			

II. Liste des espèces floristiques recensées dans la réserve en 2014

La prairie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	NA		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
<i>Prunus japonica</i>	Cerisier de Corée			
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	LC		
Arbustes				
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC		
Herbacés				
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC		
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	LC		
<i>Carex sp</i>	Laîche sp			
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	RE		En fleur
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	LC		En fleur
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des haies	LC		
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	LC		En fleur
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à tige carrée	LC		
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	CR		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun	LC		En fleur
<i>Galium pumilum</i>	Gaillet rude	LC		
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	LC		
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium à feuilles découpées	LC		En fleur
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	LC		
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	LC		
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	LC		
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis velu	LC		
<i>Hypericum linariifolium</i>	Millepertuis à feuilles de lin	Non renseigné		En fleur
<i>Hypericum maculatum</i>	Millepertuis maculé	LC		
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Sénéçon jacobée	LC		
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	LC		En fleur
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	LC		
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	LC		En fleur
<i>Melilotus</i>	Mélilot blanc	LC		En fleur
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais brûlant	DD		
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	LC		En fleur
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC		
<i>Poaceae sp</i>	Poacées sp			
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	LC		
<i>Prunella vulgaris</i>	Herbe Catois	LC		En fleur
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	LC		
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	LC		
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	LC		
<i>Scabiosa canescens</i>	Scabieuse blanchâtre	EN	Liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France	En fleur

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	LC		En fleur
<i>Solidago canadensis</i>	Tête d'or	NA		
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	LC		En fleur
<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude	LC		
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit gracile	LC		
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	LC		En fleur
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	LC		En fleur
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	LC		
<i>Urtica urens</i>	Ortie brulante	LC		
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	LC		
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	LC		

L'ormiaie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Betula pendula Roth</i>	Bouleau verruqueux	LC		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC		
<i>Populus sp.</i>	Peuplier sp.	Non renseigné		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	LC		
<i>Ulmus minor</i>	Petit orme	LC		
Arbustes				

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC		
Herbacés				
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	LC		En fleur
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC		En bouton
<i>Carex sp.</i>	Laîche sp.	Non renseigné		
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	LC		En fleur
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	LC		En fleur
<i>Clinopodium vulgare</i>	Sariette commune	LC		
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuilles de chanvre	LC		
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	LC		
<i>Galega officinalis</i>	Lilas d'Espagne	NA		
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	LC		En fleur
<i>Geum urbanum</i>	Benôite commune	LC		En fruit
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	LC		
<i>Hypochaeris glabra</i>	Porcelle glabre	VU		
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis velu	LC		
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant	LC		En fleur
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Sénéçon jacobée	LC		En fleur
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	LC		En fleur
<i>Myosotis sp.</i>	Myosotis sp.	Non renseigné		
<i>Odontites vernus</i>	Odontite rouge	LC		En fleur
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	LC		En fleur
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC		Etat végétatif
<i>Poaceae sp.</i>	Poacées sp.	Non renseigné		
<i>Potentilla recta</i>	Potentille dressée, Potentille droite	NA		
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	LC		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Prunella vulgaris</i>	Herbe Catois	LC		En fleur
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		En fleur
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	LC		En fruit
<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu	LC		En graine
<i>Solidago canadensis</i>	Tête d'or	NA		
<i>Taraxacum campylodes</i>	Dent de lion	LC		
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	LC		En fleur

La chênaie-charmaie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	LC		
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	LC		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	NA		
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	NA		
<i>Ulmus glabra</i>	Orme blanc	LC		En fleur
<i>Ulmus minor</i>	Petit orme	LC		
Arbustes				

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	LC		En fleur
<i>Euonymus latifolius</i>	Fusain à feuilles larges	Non renseigné		
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC		
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	LC		
Herbacés				
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	LC		
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	LC		
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	LC		En fleur
<i>Carex sp.</i>	Laîche sp.	Non renseigné		
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	LC		
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	LC		
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	LC		
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	LC		
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	LC		
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune,	LC		
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	LC		
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	LC		
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or	LC		
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire printanière	LC		
<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu	LC		
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	LC		
<i>Tamus communis</i>	Sceau de Notre Dame	LC		
<i>Urtica sp.</i>	Ortie sp.	Non renseigné		
<i>Urtica urens</i>	Ortie brulante	LC		En fruit
<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste	DD		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	LC		

La Hêtraie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer platanoides</i>	Érable plane	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	LC		
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	LC		
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles	LC		
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	LC		
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	LC		
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	NA		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	LC		
Arbustes				
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	LC		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	LC		
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	NA		
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	LC		
Herbacés				
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	LC		
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	LC		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Carex sp.</i>	Laïche sp.			
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	LC		
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	LC		
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	LC		
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	LC		En fruit
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	LC		
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens	LC		

La hêtraie-chênaie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		En fleur
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC		
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
<i>Ulmus glabra</i>	Orme blanc	LC		
Arbustes				
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC		
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	LC		
<i>Prunus avium</i>	Merisier	LC		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	LC		
Herbacés				
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	LC		En fleur
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	LC		
<i>Bromus sp.</i>	Bromus sp.	Non renseigné		
<i>Carex sp.</i>	Laîche sp.	Non renseigné		
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	LC		
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	LC		
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	LC		En fleur
<i>Galega officinalis</i>	Lilas d'Espagne	NA		En fleur
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	LC		En fleur
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	LC		En fleur
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	LC		En fleur
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	LC		
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	LC		En graine
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire printanière	LC		Fané
<i>Rhododendron</i>	Rhododendron	NA		
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		En fruit
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	LC		
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	Non renseigné		En graine
<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu	LC		En fruit
<i>Urtica urens</i>	Ortie brulante	LC		
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	LC		

La peupleraie

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	LC		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	LC		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
<i>Populus sp.</i>	Peuplier sp.	Non renseigné		
<i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble	LC		
<i>Populus x canadensis</i>	Peuplier du Canada	Non renseigné		
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	LC		
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	LC		
Arbustes				
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC		
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	LC		
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	LC		
Herbacés				
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	LC		
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	LC		
<i>Carex sp.</i>	Laîche sp.	Non renseigné		
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	LC		En fleur
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	LC		
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire printanière	LC		Fané
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	LC		

La mare des douves

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	LC		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	LC		
Herbacés				
<i>Carex sp.</i>	Laïche sp.			
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	LC		En fleur
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC		
<i>Epilobium palustre</i>	Épilobe des marais	CR		
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore	LC		
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	LC		
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des haies	LC		
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe	LC		
<i>Melilotus albus Medik</i>	Mélicot blanc	LC		
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	LC		
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace	LC		
<i>Urtica urens</i>	Ortie brulante	LC		
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	LC		
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	LC		
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	LC		
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Séneçon à feuilles de Roquette	Non renseigné		
<i>Solidago canadensis</i>	Tête d'or	NA		En bouton
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	LC		

Le compost

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC		
Arbustes				
<i>Phyllostachys sp.</i>	Bambou			
Herbacés				
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	LC		En fleur
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	LC		
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	LC		En fleur

La prairie agricole

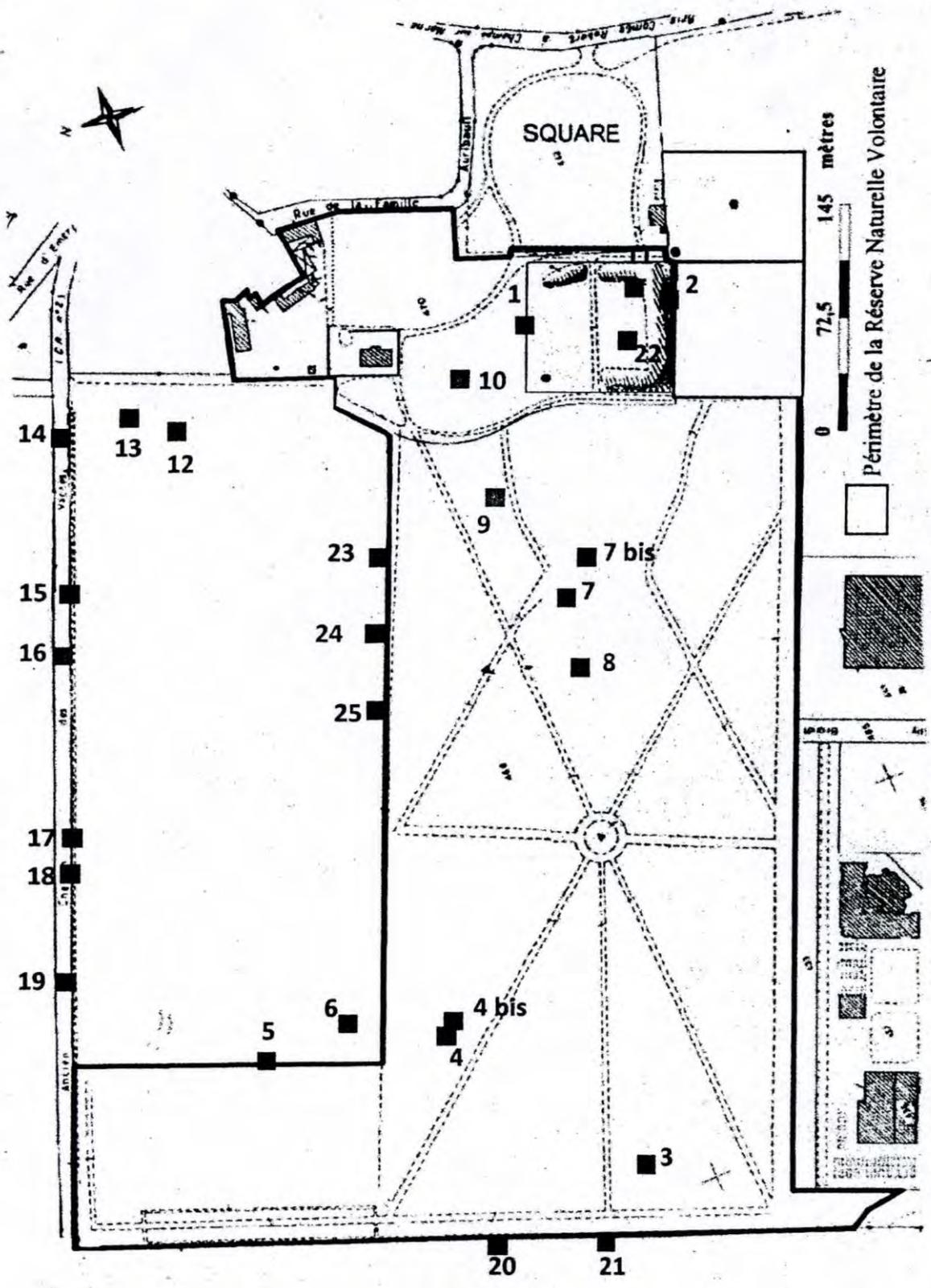
Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
Arbres				
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC		
Herbacés				
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC		
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	LC		
<i>Carex sp.</i>	Laîche sp.			
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	LC		
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	LC		
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	LC		
<i>Epilobium lanceolatum</i>	Épilobe à feuilles lancéolées	DD		
<i>Fragaria sp.</i>	Fraisier sp.			
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	LC		
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Sénéçon jacobée	LC		

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	Non renseigné		
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais sauvage	LC		
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	LC		
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC		
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	LC		
<i>Prunella vulgaris</i>	Herbe Catois	LC		
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	LC		
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	LC		
<i>Urtica urens</i>	Ortie brulante	LC		

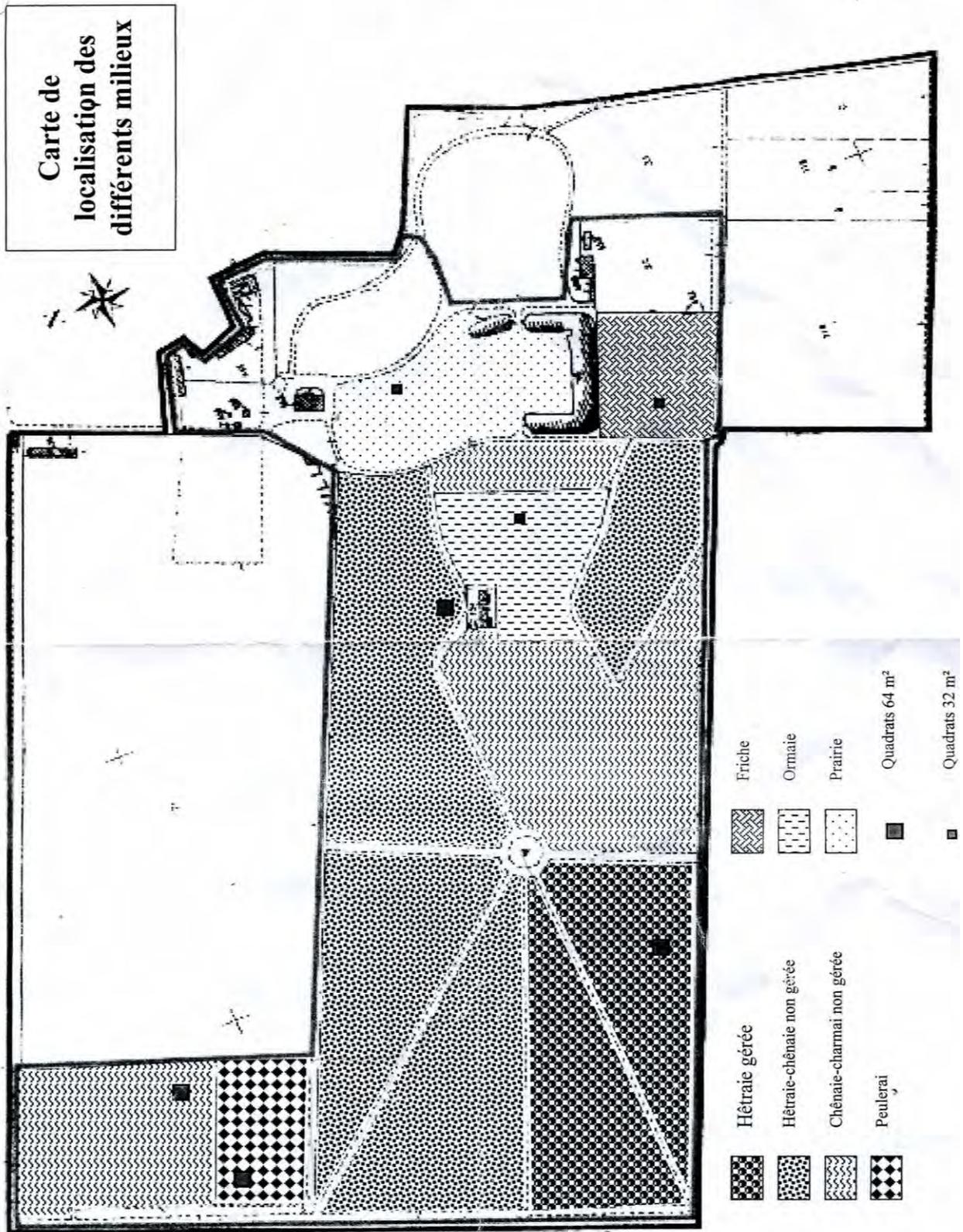
Les bryophytes

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut UICN (Liste rouge régionale)	Statut de protection	Remarque
<i>Thamnobryum alopecurum</i>				
<i>Brachythecium rutabulum</i>				
<i>Kindbergia praelonga</i>				
<i>Polytrichastrum formosum</i>				

III. Plan des plaques à reptiles disposées dans la réserve Denis-le-Camus.



IV. Plan des transepts pour l'inventaire botanique



VI. Nombres d'oiseaux observées en fonction des dates d'inventaires et des espèces

Somme de Nombre	Date							Total général
Nom vernaculaire	29/01/2014	30/05/2014	08/07/2014	02/09/2014	25/09/2014	12/11/2014	20/12/2014	Total général
Alouette des champs						3		3
Bondrée apivore			1					1
Bouvreuil pivoine		2						2
Buse variable	1		1	1				3
Canard colvert	1	6			5		2	14
Chardonneret élégant	10	1						11
Cornille noire	18	5	8	19	17	21	37	125
Ecouleau sansonnet	45	21		4	62	112	68	312
Fauvette à tête noire		11	11	2	1			25
Fauvette des jardins		2						2
Geai des chênes	14	5	8	8	22	10	9	78
Grand Cormoran						10	9	19
Grimpereau des jardins	5	6	4		5	3	8	31
Grive draine	2						4	8
Grive musicienne		1	1					2
Grosbec casse-noyaux		2	2				1	5
Héron cendré							22	22
Hirondelle de fenêtre		3						3
Linotte mélodieuse	1							1
Martinet noir		21	45					66
Merle noir	2	11	5	9	1	10	9	47
Mésange à longue queue				8	1	17		26
Mésange bleue	18	16	7	50	38	42	33	204
Mésange charbonnière	22	12	7	40	27	35	23	166
Mésange nonnette			2		6	3	3	14
Moineau domestique	2					2		4
Mouette rieuse	4		12			14	8	38
Perruche à collier						3	1	4
Pic épeiche	3	4	7	1	5	2	6	28
Pic épeichette							1	1
Pic mar	1						1	2
Pic vert, Pivert	5	3	11	18	10	7	10	64
Pia bavarde	19	16	10	19	23	17	22	126
Pigeon colombin		3					2	5
Pigeon ramier	126	28	5	43	114	219	84	619
Pinson des arbres	14	5				1	15	37
Pipit des arbres	6		3	5	4		2	8
Pouillot véloce		5						17
Poule d'eau, Gallinule poule d'eau			1					1
Roitelet à triple bandeau							1	1
Roitelet huppé	1				4	1	3	9
Rougegorge familier	3	7	3	7	5	10	4	39
Sittelle torchepot	4	14	6	2	6	4	13	49
Tourterelle des bois				1				1
Tourterelle turque				1			1	2
Troglodyte mignon	2	19	10	1	7	6	7	52
Vanneau huppé							11	11
Verdier d'Europe	4	8	1	4			3	20
(vide)	9							9
Total général	341	238	171	243	364	566	410	2333